

Besançon, le 4 septembre 2021

Rectorat

IA-IPR STI
Pascal BLANC
Paul-Luc ESTAVOYER
Tél : 03-81-65-49-33
Mél : pascal-didier.blanc@ac-besancon.fr
paul-luc-marie.estavoyer@ac-besancon.fr

Mesdames, Messieurs
les professeurs de Technologie
s/c Mesdames et Messieurs
les chefs d'établissement

10 rue de la Convention
25030 Besançon Cedex

LETTRE DE RENTREE 2021

Chères et chers collègues,

Nous souhaitons, à toutes et à tous, une excellente rentrée. Nous accueillons avec plaisir les lauréats de concours, les professeurs entrants dans l'académie, les nouveaux recrutés, et notamment les professeurs contractuels.

Cette année encore les chargés de missions : Alain Prétot (alain.pretot@ac-besancon.fr) et Pascal Rubiloni (pascal.rubiloni@ac-besancon.fr), l'interlocuteur académique au numérique (IAN) en technologie David Balaud (david.balaud@ac-besancon.fr) nous assistent dans le pilotage de la technologie au collège. Comme nous, ils sont pleinement à votre écoute.

Le parcours avenir

Quelques chiffres illustrant le parcours des jeunes au collège et au lycée, à la rentrée 2020 :

14104 collégiens en classe de 3eme hors SEGPA (équilibre Filles/Garçons)

489 collégiens en classe de 3eme SEGPA

946 lycéens professionnels CAP en 2 ans (première année)

3085 lycéens professionnels Bac pro 3 ans (1ere année)

8949 lycéens en seconde générale et technologique (55,4% de filles)

296 lycéens en option nommée dans l'académie Technologie sciences de l'ingénieur (appellation nationale SI-CIT), proposée par 11 établissements (public et privé) sur 35 dans l'académie.

513 lycéens en première STI2D (8,8% de filles) proposée par 14 lycées

497 lycéens en terminale STI2D (6,6 % de filles)

405 lycéens en spécialité Sciences de l'ingénieur en première (6,9 % de filles), proposée par 13 lycées

153 lycéens en spécialité Sciences de l'ingénieur en terminale (6 % de filles)

Tous les élèves de seconde suivent un enseignement de Sciences numériques et technologiques de 1h30 hebdomadaire.

Afin de vous aider dans l'accompagnement à l'orientation des élèves, vous trouverez ci-dessous une carte académique des établissements proposant des formations en sciences et techniques industrielles (option de seconde, STI2D et SI).

[Lien vers la carte interactive](#)

L'accompagnement des enseignants et l'accueil des nouveaux personnels

Pour les nouveaux collègues, le site disciplinaire académique TS2I comporte toujours de nombreuses ressources pour l'entrée dans le métier : <http://ts2i.ac-besancon.fr>

Des modules de formation en Technologie sont disponibles dans le cadre du Plan Académique de Formation (PAF). Ils sont destinés aux professeurs titulaires, stagiaires et contractuels. Afin de répondre au plus près des besoins des personnels, la DIFOR propose dès cette année 3 campagnes d'inscription (une par trimestre). Vous pouvez d'ores et déjà consulter le PAF à l'adresse suivante : <http://difor.ac-besancon.fr/>

Nous attirons votre attention sur le fait qu'un certain nombre de formations sont à public désigné. Comme l'an passé, vous recevrez toutes les informations nécessaires via la liste de diffusion en temps et en heure pour que vous puissiez participer aux formations que vous souhaitez. Ceux qui ne reçoivent pas les messages actuellement ont la possibilité de contacter notre Interlocuteur Académique au Numérique (IAN) afin de s'inscrire : David Balaud - david.balaud@ac-besancon.fr

En Technologie cette année, nous vous proposons les dispositifs suivants :

- Accompagner les professeurs contractuels et stagiaires niveau 1 et niveau 2 ;
- L'algorithmie et ses applications en technologie ;
- L'évaluation des compétences en technologie ;
- Les réseaux wifi et leur programmation ;
- Les challenges et les concours en technologie.

Culture numérique

Le confinement a montré toute la nécessité de posséder, pour les professeurs comme pour les élèves, des compétences étoffées dans les domaines du numérique.

Au collège, les compétences numériques des élèves sont évaluées dans le cadre du socle commun de connaissances, de compétences et de culture conformément au livret scolaire unique (LSU).

Pour les élèves en classe de troisième, les compétences numériques sont évaluées dans le cadre de l'obtention du diplôme national du brevet : l'épreuve écrite de mathématiques, sciences et technologie du brevet comporte à présent un exercice de programmation informatique.

Depuis la rentrée 2017, la plateforme en ligne d'évaluation et de certification des compétences numériques PIX permet d'évaluer les collégiens, dès la classe de quatrième.

<https://pix.fr/fr>

Les Centres de Mutualisation pour la Technologie au Collège (CEMTEC)

Les CEMTEC, mis en place à la rentrée 2014, sont toujours d'actualité. Deux journées en présentiel et une ½ journée en distanciel sont prévues au PAF 2021/22.

Les CEMTEC depuis l'an dernier sont calqués sur l'organisation des réseaux d'établissements. Tous les professeurs de Technologie sont appelés à y participer. La réussite de ce module de formation ne peut exister sans l'investissement des professeurs aussi bien animateur que participant. **Nous nous permettons de rappeler que ce dispositif a un impact fort sur le budget de formation et que son format est unique au sein de l'offre de formation académique.**

Il appartient aux animateurs de l'année dernière de prendre contact avec leurs collègues afin d'identifier celui qui assumera ce rôle cette année. Au-delà des thèmes que chaque centre retiendra de façon collégiale, **la différenciation pédagogique, l'évaluation par compétences, la progressivité des apprentissages sont des points à renforcer et qui s'inscrivent pleinement dans les démarches pédagogiques du collège.** Ils feront l'objet d'une synthèse académique, et c'est à ce moment qu'il peut paraître judicieux d'effectuer un bilan des acquis des élèves de cycle 4 à destination des équipes pédagogiques de seconde. Les thèmes abordés, de manière libre, pourront être retenus à la fois dans le volet pédagogique ou didactique et être choisis en vue d'une mutualisation des activités relativement aux matériels communs des établissements.

Nous vous rappelons que le site TS2I a vocation à diffuser vos productions pédagogiques, et qu'un espace collaboratif peut vous permettre d'échanger en groupes. Pour cela vous pouvez contacter les chargés de mission en Technologie, ou nous faire parvenir l'information directement par courriel.

A ce titre nous remercions sincèrement le groupe de professeurs qui a œuvré cette année à la production de ressources nationales sur la thématique de **l'Intelligence Artificielle et des valeurs de la République** (Ressources disponibles sur le site TS2I).

Vous trouverez également les précédentes lettres de rentrée sur ce même site à la rubrique :

<http://ts2i.ac-besancon.fr/category/inspection-pedagogique/lettre-rentree/>

Pour conclure, si la pédagogie par projet et les différents challenges/concours auxquels vous pouvez inscrire vos élèves n'ont plus à démontrer leurs vertus (cf. les recherches de Catherine Reverdy, Chargée d'étude et de recherche au service Veille et Analyses de l'Institut français de l'éducation [École normale supérieure de Lyon], <http://ts2i.ac-besancon.fr/2017/09/04/lapprentissage-par-projet/>) nous vous encouragerons toujours à développer des projets motivants, exigeants et atteignables avec vos élèves et à engager ces derniers dans des concours. Les bénéfices sont importants à la fois pour les apprenants et pour l'équipe pédagogique qui a accompagné le projet.

<http://ts2i.ac-besancon.fr/category/challenges/>

Nous rappelons que dans le cadre de la préparation au DNB, des sujets et corrigés du DNB sont disponibles sur le site disciplinaire TS2I :

<http://ts2i.ac-besancon.fr/category/ressources/technologie/dnb/>

Nous savons pouvoir compter sur votre investissement pour la réussite de vos élèves et nous vous témoignons tout notre soutien dans ces missions passionnantes.

Les IA-IPR STI

Paul-Luc ESTAVOYER - Pascal BLANC

